



COMPTE-RENDU SOMMAIRE

1

CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE LA JARNE

LUNDI 14 DECEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le lundi 14 décembre, le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire à vingt heures trente à la salle Mélusine, sous la présidence de Monsieur Vincent COPPOLANI, Maire, d'après convocation faite le 10 décembre 2020.

Étaient présents : MM. Vincent COPPOLANI, Eric VILLETTE, Laurence DUBRUN, Jean-Louis TERRADE, Geneviève SAVIN-MOLLARD, Stéphanie COLOSIO, Stéphane GABUCCI, Christelle LECOMTE, Didier MAURISSAU, Michèle ROY, Pascal DAHURON, Emilie BEGUE, Bernard MARCELE, Mathilde HAUTOT, Sébastien GALLET, Isabelle BURGAUD, Michael VIRGINIUS (présent en visioconférence à partir du point V), Eric VAN DEN STEENDAM, Amandine MICHOT (en visioconférence).

Madame Laurence DUBRUN a été désignée **secrétaire de séance**.

La séance est ouverte par Monsieur le Maire à **20h40**.

Nombre de conseillers municipaux en exercice	19
Nombre de conseillers municipaux présents (<i>jusqu'au point IV</i>)	18
Nombre de conseillers municipaux ayant donné procuration	0
Nombre de conseillers municipaux votants (<i>jusqu'au point IV</i>)	18

Nombre de conseillers municipaux en exercice	19
Nombre de conseillers municipaux présents (<i>à partir du point V</i>)	19
Nombre de conseillers municipaux ayant donné procuration	0
Nombre de conseillers municipaux votants (<i>à partir du point V</i>)	19

- **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Ordre du jour adopté A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

0 – **INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE LA DELEGATION POUR LES MARCHES PUBLICS**

OBJET	FOURNISSEUR	MONTANT
ENTRETIEN ESPACES VERTS	AI 17	18 164,30 €
DEPLACEMENT SERVICES TECHNIQUES	C. RIVALLAND	3 056,40 €
	PICART	
	BATI CONSEIL	
	DIAG SOL	
REFECTION TOITURE SALLE MELUSINE - LOT 1	SASU H-KIM	30 524,28 €
REFECTION TOITURE SALLE MELUSINE - LOT 2	SASU H-KIM	19 729,58 €
FOURNITURE ET POSE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES	ALLEZ	31 331,44 €
CONTROLE D'ACCES BATIMENTS COMMUNAUX	VAMA	12 056,68 €
AMENAGEMENT RUE DE CHATELAILLON	PAYSAGE ROBIN	14 000,00 €
REPARATION GIRATOIRE	PAYSAGE ROBIN	2 941,20 €
BULLETIN MUNICIPAL N°31	LA PETITE BOITE	1 954,80 €

DECISION N° 14-20 - Attribution de la tranche ferme du marché de travaux de fourniture et de pose de panneaux photovoltaïques de la salle Mélusine à la société Allez - 35 Avenue Louis Victor Bachelar - BP 75075 -17302 Rochefort Cedex pour un montant de 34 120,68 € H.T., soit 40 944,81 € T.T.C..

DECISION N° 15-20 – Diminution de 50 % des tarifs des accueils collectifs de mineurs municipaux pour les séjours de l'été 2020

DECISION N° 16-20 – Tarifs portant sur l'insertion d'encarts publicitaires dans le bulletin municipal :

FORMAT DE L'ENCART	1 NUMERO	2 NUMEROS (-10 %)	3 NUMEROS (-20 %)
6 CM X 8 CM	70 €	63 €	56 €
6 CM X 16 CM	140 €	126 €	112 €

FINANCES COMMUNALES

I – DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°2

Vu la Décision Modificative n°2 du Budget 2020,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'**UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS** :

ADOpte la Décision Modificative n°2 du Budget 2020 suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
Chapitre	Article	Libellé	Montant	Chapitre	Article	Chapitre	Montant
67	673	Titres annulés (sur années antérieures)	460,00 €				
022	22	Dépenses imprévues	-460,00 €				
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			0,00 €	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT			0,00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
Chapitre	Article	Libellé	Montant	Chapitre	Article	Libellé	Montant
Opération 146 - Bâtiments communaux							
21	2188	Autres immobilisations corporelles (complément auto-laveuse)	-300,00 €				
Opération 95 - Cantine							
21	2188	Autres immobilisations corporelles (auto-laveuse)	300,00 €				
Opération 139 - Salle Mélusine				Opération 139 - Salle Mélusine			
041	2315	Constructions (pose panneaux photovoltaïques)	1 239,00 €	041	2031	Frais d'études (pose panneaux photovoltaïques)	1 239,00 €
Opération 185 - Services techniques				Opération 185 - Services techniques			
041	2313	Installation, matériel et outillage (déplacement ateliers municipaux)	7 435,20 €	041	2031	Frais d'études (déplacement ateliers municipaux)	7 435,20 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT			8 674,20 €	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT			8 674,20 €

Opération d'ordre

II – CESSION DE LA PARCELLE CADASTREE AA 206 – AVIS DU DOMAINE

Vu la délibération en date du 21 novembre 2016 portant sur la décision de principe du Conseil municipal de céder la parcelle cadastrée AA n°206, d'une superficie de 682 m² à Monsieur Frédéric DEGANAY,

Vu l'avis du domaine en date du 10 décembre 2020,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'**UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS** :

- **DECIDE** de céder la parcelle cadastrée AA n° 206 au prix de 163 200 euros, hors déduction faite du montant des travaux de restauration d'une partie de la clôture est de la parcelle,
- **AUTORISE** le Maire (ou son représentant) à signer tout acte à intervenir en exécution de la délibération, ainsi que tout document nécessaire à la réalisation de cette transaction.

III - REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC GAZ 2020

POINT RETIRE DE L'ORDRE DU JOUR

L'actualisation du montant des deux redevances.n'a pas été transmise.

IV – BAIL DE LOCATION PROFESSIONNEL – REZ-DE-CHAUSSEE 100 RUE NATIONALE – REVISION ANNUELLE DU LOYER

Vu la délibération en date du 3 décembre 2018,

Considérant que l'indice de référence ILAT publié par l'INSEE pour le 2^{ème} trimestre 2019 était de 114,47,

Considérant que l'indice de référence ILAT publié par l'INSEE pour le 2^{ème} trimestre 2020 est de 114,33,

Vu le montant du loyer mensuel actuel,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'**UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS** :

- **DECIDE** d'appliquer le coefficient de 114,33/114,47 au loyer du cabinet de géomètres-experts occupant des locaux au rez-de-chaussée de l'immeuble situé 100 rue Nationale,
- **FIXE** le loyer mensuel à la somme de 765,53 euros à compter du 1^{er} janvier 2021.

PETITE ENFANCE

V – CONVENTION 2021 DE MISE A DISPOSITION DE L'ANIMATRICE DU RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS INTERCOMMUNAL AUPRES DES COMMUNES D'ANGOULINS, THAIRE, SAINT-VIVIEN ET SALLES SUR MER

Vu le Comité de Pilotage du 9 décembre 2020,

Vu le projet de convention 2021 de mise à disposition de personnel,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à **l'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS** :

- **ADOpte** les termes de la convention de mise à disposition de l'animatrice du Relais d'Assistants Maternels intercommunal auprès des communes d'Angoulins, Thairé, Saint-Vivien et Salles sur Mer pour l'année 2021,
- **AUTORISE** le Maire, ou son représentant, à signer toute pièce afférente à ce dossier.

VOIRIES- RESEAUX

VI – CONVENTION AVEC LE SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRIFICATION ET D'EQUIPEMENT RURAL POUR LA REALISATION DE TRAVAUX DE GENIE CIVIL ANNEXES TELECOM – RUE DU HARBOURG ET RUE DE L'OTUS

Vu la délibération en date du 29 avril 2019,

Vu le projet de convention de mandat et d'organisation de la maîtrise d'ouvrage,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à **l'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS** :

- **APPROUVE** la convention de mandat et d'organisation avec le Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipeement Rural (SDEER) pour la réalisation de travaux de génie civil annexes Télécom des rues du Harbourg et de l'Otus au coût estimé à 24 140,88 euros T.T.C., dont un exemplaire est joint en annexe à la présente délibération,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire (ou son représentant) à signer la convention correspondante ainsi que toute pièce afférente à ce dossier.

RESSOURCES HUMAINES

VII – PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE A LA PROTECTION SOCIALE « MAINTIEN DE SALAIRE » DES AGENTS MUNICIPAUX

Vu la délibération en date du 3 octobre 2013 approuvant le Plan Local d'Urbanisme intercommunal,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à **l'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS** :

- **DECIDE** de reconduire le versement d'une participation financière mensuelle de dix euros à chaque agent titulaire ou non titulaire ayant souscrit un contrat pour la garantie « maintien de salaire » auprès d'un organisme labellisé, sans que celle-ci ne soit supérieure au montant de la cotisation individuelle, à compter du 1^{er} janvier 2021,
- **DIT** que les crédits nécessaires au paiement de la participation employeur seront inscrits au Budget Primitif 2021 (chapitre 012).

INTERCOMMUNALITE

VIII – RAPPORT ANNUEL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA ROCHELLE SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES POUR L'ANNEE 2019

IX – RAPPORT ANNUEL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA ROCHELLE SUR LE SERVICE PUBLIC DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES POUR L'ANNEE 2019

Conformément aux articles L.5211-39 et D. 2224-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire doit présenter en séance publique de Conseil municipal, lorsque la commune a transféré les compétences d'assainissement ou de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés les rapports annuels associés. Le dossier complet des rapports de l'année 2019 a été transmis par mail le 9 décembre 2020, via une plateforme de téléchargement.

Ces points ne feront pas l'objet de délibérations.

EAU 17 – RAPPORT ANNUEL

X – RAPPORT ANNUEL DE EAU 17 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE D’EAU POTABLE POUR L’ANNEE 2019

Conformément à l’article D. 2224-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, lorsque la commune a transféré la compétence en matière d'eau potable, le Maire doit présenter en séance publique de Conseil municipal le rapport annuel associé. Le lien permettant de télécharger le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable a été adressé par mail aux conseillers municipaux le 9 décembre 2020.

Ce point ne fera pas l’objet d’une délibération.

Le rapport est ainsi présenté au Conseil municipal qui prend acte.

Ce point ne fait pas l’objet d’une délibération.

La séance est levée à **22 heures 35**.

A La Jarne, le 14 décembre 2020,

Le Maire,



Vincent COPPOLANI

Les délibérations du Conseil municipal du 14 décembre 2020 sont disponibles pour une consultation à la mairie.